





Bulletin
municipal

commune d'

Ennery



Janvier 2008

Gérard CLAUDEL
 et toute l'équipe municipale d'Ennery vous souhaitent
une bonne et heureuse année pour 2008
 et seraient heureux de vous recevoir à
 la cérémonie des voeux
le samedi 19 janvier, à partir de 18h30, au foyer rural



éditorial

page 3

informations municipales

Budget supplémentaire 2007

Communication

Travaux

Restauration collective

Urbanisme et environnement

Plan de sauvegarde communal

Syndicat des eaux

Tri sélectif

page 5

page 6

page 7

page 8

page 9

page 10

page 11

page 12

page 13

communauté de communes

page 14

le Parc Naturel

page 15

informations générales

Changement de trésorerie

Fête cantonale

Jumelage

Téléthon

page 16

page 16

page 17

page 18

page 18

la vie de nos écoles

Ecole primaire

Ecole maternelle

page 20

page 20

page 21

la vie associative

Amis d'Ennery / Randonnée Pédestre

Foyer Rural

Club du 3ème âge / Anciens Combattants

Oeuvres de jeunesse / Tarot

Tennis / Badminton

Basket / Football

Les Cyclos d'Ennery / Tennis de Table

Judo Ju-jitsu

page 23

page 23

page 24

page 25

page 26 - 27

page 28

page 29

page 30

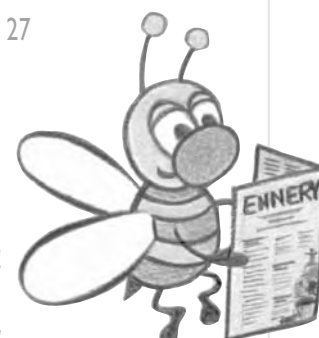
page 32

un peu d'histoire

page 34

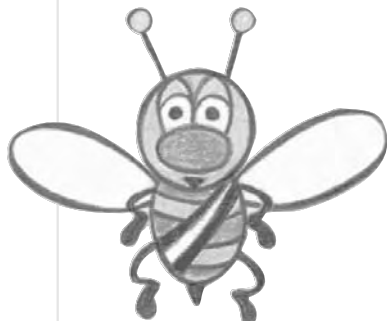
état civil

page 35



BONNE ANNEE

ET ... MERCI



Une année s'achève, une autre s'annonce et voici venu le temps des vœux. Aussi j'adresse à chacun de vous, avec les conseillers municipaux, nos souhaits sincères et chaleureux pour que 2008 soit pour tous un temps de paix et de joie, de bonheur familial et de réussite sociale et professionnelle.

Que notre commune reste un lieu agréable où il fait bon vivre grâce à une vie locale et associative vivante, dynamique et animée.

Qu'avec la paix, notre pays et le monde connaissent prospérité et solidarité.

2008 sera une année de renouvellement des conseils municipaux.

Les élections, initialement prévues en mars 2007, ont été reportées, pour cause d'élections présidentielles et législatives, aux 9 et 16 mars prochains.

Après avoir accompli neuf mandats successifs, je ne serai pas candidat à ces élections.

Elu conseiller municipal en 1953, maire adjoint en 1959 et Maire en 1960, le temps est venu de "passer la main" sans hésitation ni regret, avec le seul sentiment du devoir accompli.

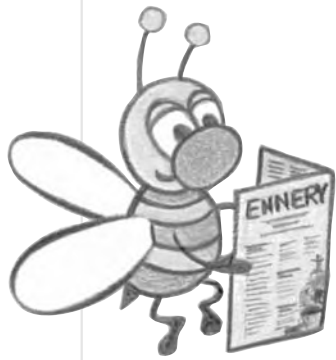
Maire d'une commune rurale peut être parfois une mission ingrate ou difficile mais toujours exaltante quand la possibilité de faire "bouger les choses" vous est donnée.

Avec les conseillers municipaux, les électeurs, les habitants, nous avons eu la chance, ensemble, de faire avancer, évoluer, équiper, moderniser notre commune, en lui gardant le caractère rural auquel nous tenons tous.

C'est pourquoi je veux remercier, du fond du cœur, tous ceux qui m'ont aidé et soutenu, depuis bientôt 50 ans. D'abord les électeurs qui ont été, au fil du temps, de plus en plus nombreux à me manifester ou me renouveler leur confiance et m'encourager à continuer à faire évoluer notre commune.

Merci aux 75 Conseillers Municipaux et aux 10 Maires-Adjoints qui ont participé à le faire. Je veux n'en distinguer aucun, tous mériteraient d'être cités ayant toujours soutenu les projets que nous avons réalisés, même s'ils pouvaient leur paraître trop ambitieux et risquer d'entraîner des charges que nous n'aurions pu supporter. Ils ont eu raison. Leurs craintes auraient été vaines puisque nous n'avons jamais augmenté les taux des impôts communaux, ayant réussi à créer par ailleurs des ressources nouvelles grâce aux créations d'activités économiques.

- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil



Merci à ces nombreux bénévoles qui se sont volontairement et spontanément engagés à créer, animer et faire vivre nos associations sportives, sociales, culturelles, scolaires ou de loisirs.
Activités indispensables à une vie locale riche, active et solidaire.

Merci à tous les fonctionnaires et employés municipaux qui, chacun à leur place, au fil des années, ont assuré la bonne marche des services de plus en plus nombreux avec fidélité, loyauté, compétence et disponibilité.

C'est grâce à la volonté et au concours de tous ceux-là qu'ENNERY a su s'adapter aux problèmes de son temps :

- dès 1960, construire des logements sociaux et participer à réduire le nombre des demandes insatisfaites,
- créer, sur une partie non négligeable de son territoire, une zone d'activités économiques capables de créer des emplois et de donner à la commune les ressources nécessaires pour faire face aux besoins de nouveaux équipements : réseaux d'eau, d'assainissement, écoles, cantine, foyer rural, salle polyvalente, terrains de sports, aujourd'hui centre aéré.

ENNERY a su s'engager dans de nouvelles coopérations inter-collectivités :

- avec les communes du Vexin, la Région, le Département, dans le Parc Naturel Régional du Vexin pour assurer, ensemble, la protection et le développement de son territoire et lui en donner les moyens,
- par la création d'une communauté de communes avec nos voisins de la Vallée du Sausseron pour mettre en commun nos compétences qui touchent le développement économique, la voirie, la petite enfance, les équipements sportifs ou de loisirs.

Président de l'Union des Maires du Val d'Oise durant 16 ans, j'ai toujours affirmé mon intime conviction qu'être Maire ou élu local confère plus de devoirs qu'il ne donne de droits, et en tout premier lieu, celui d'être en toute circonstance au service et à l'écoute de ses concitoyens, sans aucune différence de sensibilités politiques, philosophiques ou de situations. Ce à quoi, je me suis toujours efforcé. Si je n'ai pas complètement réussi, pardonnez-moi .

J'ai toujours cru qu'être le Maire de tous était mon premier devoir.

Je laisse à ceux qui se présenteront en mars à vos suffrages, le soin de vous proposer leurs projets d'avenir. Ils devront, pour le faire, prendre en compte l'inévitable et irréversible évolution, largement engagée, du développement des inter-communalités. Une révolution tranquille est en marche. Les compétences communales sont progressivement transférées vers les communautés. Il s'agit d'en fixer le nombre et pour chacune d'elles, la dimension, sans détruire l'autonomie de la cellule communale et les avantages de sa proximité avec les habitants qui leur permet de continuer à faire beaucoup de choses ensemble. C'est bien là le défi qu'il faut relever.

Pour les trois ans à venir, je reste votre Conseiller Général, donc à votre service, votre représentant au Conseil Général pour toutes les affaires qui touchent le département avec lequel je serai votre intermédiaire et celui de la commune. Vous pouvez donc continuer à compter sur moi.

C'est aussi de la continuité de cette confiance que, d'avance, je vous remercie.



Gérard CLAUDEL
Maire



Fête cantonale à Ennery : verre de l'amitié offert par les jardiniers de France - le public s'essaie à des Jeux anciens



L'école, la salle polyvalente, le dojo, le foyer rural



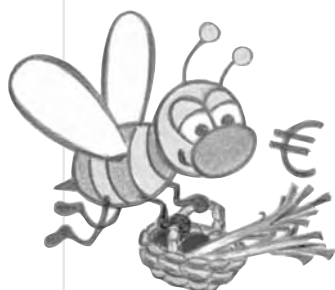
Le château, l'église, la mairie



Vue d'ensemble du village



Le 11 novembre : cérémonies de remise des diplômes des maisons fleuries et du concours de dessins l'union des mairie



Budget supplémentaire 2007

Rappelons, tout d'abord, que le budget supplémentaire a pour but de rectifier le budget primitif (voté le 5 avril 2007) au vu des dépenses et des recettes observées sur les neuf premiers mois de l'année et d'intégrer les résultats de l'exercice précédent (vote du compte administratif par le conseil municipal le 22 juin 2007).

Le budget primitif s'élevait à 2 715 272 € dont :

- 1 654 640 € en fonctionnement
- 1 060 632 € en investissement

Le compte administratif de 2006 laissait apparaître :

- + 668 204 € en fonctionnement
- - 371 171,37 € en investissement

Et le Conseil décidait de :

- Conserver en fonctionnement 161 204 € de l'excédent de fonctionnement
- Et de verser 507 000 € en investissement, pour, bien sûr, entre autre, combler le déficit de l'exercice antérieur.

Le budget supplémentaire proposait :

- + 181 531,18 € en fonctionnement
- + 2 109 486,55 € en investissement

Pour le **fonctionnement** les principales modifications sont :

En dépense

- + 149 701,15 € de virement à la section d'investissement (autofinancement de l'exercice)
- + 6 000 € d'entretien de bâtiments (réfection des logements de l'école)
- + 2 000 € pour les voies et réseaux (curage des réseaux)
- + 8 000 € de nettoyage des locaux
- + 12 000 € d'ajustement sur les salaires

En recette

- + 161 204 € d'excédent 2006 reportés (voir ci-dessus)
- + 5 936,41 € de droits de mutation
- + 5 027 € d'ajustement de la taxe professionnelle (il s'agit de la dernière fois car depuis le 1er janvier 2007, la taxe professionnelle est perçue par la Communauté de Communes - voir le bulletin municipal de juin dernier)
- + 2 813 € d'ajustement sur les taxes foncières
- + 3 970 € d'ajustement sur les taxes d'habitation

Pour l'**investissement**, nous avons :

En dépense

- + 1 102 059,51 € de restes à réaliser (travaux en cours non réglés ou pas encore démarrés)
- + 371 171,37 € de déficit 2006 (voir ci-dessus)
- + 717 538,02 € suppléments pour le centre de loisirs
- - 80 000 € de solde sur l'opération de requalification de la zone artisanale
- - 40 000 € de solde sur les travaux du foyer rural
- + 31 650 € de travaux supplémentaires (poses d'alarmes au foyer rural et dans la salle polyvalente et réfection des allées sur le plateau sportif)

En recette

- + 677 719,85 € de restes à réaliser (subventions à venir)
- + 405 248 € d'emprunt (il n'est pas toujours utilisé quand l'autofinancement de la commune suffit)
- + 507 000 € d'excédent 2006 (voir ci-dessus)
- + 149 701 € virement provenant de la section de fonctionnement
- + 235 585,55 € subvention de la Région pour le centre aéré
- + 159 559,62 € subvention du Département pour le centre aéré
- - 40 000 € de subvention de la Région pour la requalification de la zone artisanale (moins de dépenses, moins de subventions)
- - 8 732,76 € de subvention en moins pour le foyer rural
- + 17 231,50 de subvention départementale pour la zone

Ce qui fait au total (**budget primitif plus budget supplémentaire**) un budget communal de **5 006 289,73 €** (4 348 128,44 € en 2006 soit une hausse de 15 %) ainsi décomposé :

- 1 836 171,18 € en fonctionnement (1 783 305,35 € en 2006)
- 3 170 118,55 € en investissement (2 564 823,09 € en 2006)

Attention si vous comparez les taux indiqués dans le bulletin de juin 2006

- habitation 5,78 %
- foncier bâti 7,42 %
- foncier non bâti 30,28 %

vous pourriez penser qu'il y a une augmentation. Mais en réalité il n'en est rien, car la ligne correspondant à la Communauté de Communes a été réintégrée (voir article sur la Communauté de Communes). Les taux 2007 sont donc identiques aux taux que nous avons avant la création de la Communauté de Communes.

Jean-Pierre BORGES

Maire-Adjoint

Communication

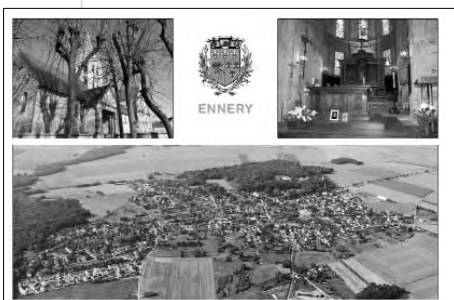
Cet été puis cet automne ont été l'occasion pour nous de mener à bien quelques projets :

- Une nouvelle rubrique a été ajoutée au site internet de la commune www.ennery.fr
Une rubrique photo dans laquelle nous présentons des photos de certaines manifestations ayant lieu à Ennery
- Un reportage aérien a été réalisé fin août, permettant de renouveler les clichés de la commune à notre disposition. Vous trouverez certaines de ces photos sur notre site dans la nouvelle rubrique. Ce type de reportage sera renouvelé régulièrement.
- Une nouvelle série de 5 cartes postales a été confectionnée. Vous trouverez celles-ci en vente à la mairie.

Les projets ne manquent pas pour cette nouvelle année, que toute la commission vous souhaite la plus agréable possible.

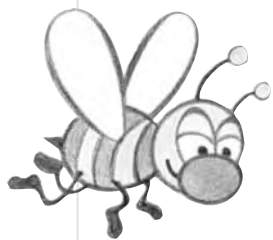
Matthieu LAURENT

Président de la commission communication



éditorial
Informations
municipales
Communauté
de communes
le PNR
Informations
générales
la vie
de nos écoles
la vie
associative
un peu
d'histoire
Etat Civil

Travaux : le contrat régional



En Juin de cette année le centre de loisirs était sorti de terre et tout semblait être dans les temps pour livrer comme prévu à la fin de l'année. Les aléas de chantier en ont décidé autrement et faute de pouvoir mettre en chauffe le bâtiment les peintures et le revêtement des sols ne seront pas terminés à la date prévue. Le bâtiment sera donc livré courant janvier 2008.

Les travaux d'espaces verts (objet du dernier programme) sont en cours de réalisation et sont suivis par Guy Lucas qui, comme à son habitude, assure un contrôle vigilant et avisé sur cette opération.

Le contrat régional est maintenant pratiquement terminé. Il aura mobilisé une commission de travaux soucieuse de bien faire les choses avec un esprit d'équipe qui a largement participé à la réussite aussi bien technique que financière des diverses opérations.

Il n'est pas inutile de rappeler que le contrat régional représentait un engagement de dépenses d'environ 2 500 000 € qui ont été financés à 25% par le Département et 35% par la Région. La part communal étant de 40%, la dépense aura été d'environ 1 000 000 € .

Cette dépense finale a permis de rénover la mairie et le presbytère, d'agrandir la salle polyvalente et le foyer rural, de construire la bibliothèque, les ateliers municipaux, ainsi que le centre de loisirs et son logement de gardien, sans oublier enfin le volet paysager qui devrait être achevé courant du premier trimestre 2008.

La commission n'en reste pas là car les réflexions sont menées pour préparer un nouveau contrat sur lequel, là aussi, nous cherchons à obtenir les subventions auxquelles nous pouvons prétendre afin de créer, d'améliorer et d'entretenir le patrimoine communal.

Les travaux d'entretien et de rénovation ne s'arrêtent pas là puisque nous déposons auprès du Conseil Général du Val d'Oise un dossier pour obtenir la subvention de la réfection totale du sol de la salle polyvalente, et la rénovation des douches.

Il n'est pas inutile à ce sujet de rappeler que la salle polyvalente a déjà vingt trois années d'existence et l'on peut se féliciter de l'état dans lequel elle se trouve. Remercions les utilisateurs qui en ont fait bon usage et les employés communaux successifs qui en ont eu la charge et l'entretien.

Bien sûr d'autres équipements et améliorations sont à l'étude puisque Bruno VASUTEC, architecte du tennis couvert, a été missionné pour concevoir un plancher au-dessus des vestiaires-bureaux de façon à mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Gérard LEROUX
Maire-Adjoint



- éditorial
- Informations municipales
- Communauté de communes
- le PNR
- Informations générales
- la vie de nos écoles
- la vie associative
- un peu d'histoire
- Etat Civil

Travaux du
contrat régional



Restauration collective – Restauration scolaire

L'augmentation des prix des matières premières nous concerne tous.

Le Président du Syndicat National de la Restauration Collective alerte les Pouvoirs Publics de la situation difficile où toute une filière est touchée par les hausses des matières premières et les prix qui augmenteront certainement dans la restauration collective.

En effet, on peut prévoir que les fournisseurs augmenteront leurs prix avec un impact sur le coût des menus de l'ordre de 8,5 à 10 %.

A titre d'exemple, sur une période d'un an, le prix du blé a doublé, celui du maïs a progressé de 35 % et celui du lait de 75 %.

Situation sans précédent, car elle est la conjonction,

- De causes conjoncturelles : la sécheresse en Australie l'an dernier, la froideur de l'Ukraine cette année et le dernier été pluvieux en Europe, phénomènes climatiques qui ont altéré les rendements des greniers à blé du monde.
- De causes structurelles : démographique, tout d'abord, la population mondiale augmente, tirée notamment par la Chine et l'Inde, toujours grands consommateurs de porcs et de poulets, élevages dont l'alimentation intègre beaucoup de céréales
- De causes économiques et environnementales ensuite, pour faire face à la hausse des cours du pétrole et du gaz, il faut augmenter le développement des biocarburants ce qui réduit les surfaces disponibles pour l'alimentation humaine ou animale.

Tous ces événements provoquent les conséquences suivantes :

- Augmentation des pâtes de 20 % voire plus
- Augmentation des produits laitiers de 12 % et plus
- Augmentation des huiles de 13 %
- Augmentation des volailles et du porc de 8 %

Tout cela laisse présager des perspectives d'une augmentation des prix de la restauration scolaire. Mais nous allons rechercher et trouver, avec notre traiteur, des solutions pour maintenir le meilleur rapport qualité/prix et que la répercussion sur nos convives soit la plus faible pour 2008, voire même sans changement.

Quand nos parents vieillissent

Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a passé le cap du million à la fin 2006 dont 406 000 bénéficiaires résidants en Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et l'on peut supposer que les personnes en perte d'autonomie seront en augmentation d'ici 2020. Dans le même temps, l'Europe exige d'avantage de réformes pour pouvoir faire face aux coûts du vieillissement de la population qui représentent un véritable défi pour nos sociétés. Personne ne peut se désintéresser d'un problème qui concernera, dans les années futures, toutes les familles.

Michel DELAHAYE
Maire adjoint

éditorial
Informations
municipales
Communauté
de communes
le PNR
Informations
générales
la vie
de nos écoles
la vie
associative
un peu
d'histoire
Etat Civil

Urbanisme et environnement

Les travaux prévus au budget 2007 auront été réalisés, au moins en grande partie, au cours de l'exercice.



Enfouissement des réseaux
rue du Bel-Air

I-1 Enfouissement des réseaux

Cette opération a été faite au cours du deuxième semestre. Ainsi, au fil du temps, le lotissement du Plateau a perdu son réseau aérien.

En effet, il y a eu d'abord l'enfouissement sur chacune des cinq placettes, puis les rues des Coquelicots et Charpentier en 2005 et enfin les rues des Bleuets et du bel Air.

Le Plateau a ainsi, avec le temps, gagné en qualité d'éclairage public.

Le long du parking et devant l'entrée du cimetière, il a pu être posé cinq candélabres au lieu des trois prévus.

I-2 Voirie

1/Croix d'Autel

Les travaux prévus sur différentes rues du lotissement de la Croix d'Autel ont été réalisés au début du deuxième semestre.

2/Parking du cimetière

Le budget a permis la réfection du parking du cimetière, avec bordure en pavés, comme le trottoir qui le longe.

Ces pavés proviennent des différentes rues d'Ennery, récupérés au cours d'opérations telles que la pose de l'assainissement, l'enfouissement des réseaux, le changement de conduites d'eau potable. Ils proviennent du "Trou aux pavés", lieu-dit situé entre Ennery et Hérouville, où ils ont été façonnés par les anciens habitants d'Ennery au cours du 19ème siècle. C'était, pour ces habitants, une façon de se libérer des impôts, en donnant des journées de main-d'œuvre. L'aménagement de l'entrée du Plateau a profité également de cette récupération de pavés; ils ont été employés pour l'entourage des massifs.

3/Avaloirs

Sur ce budget, il a été également dégagé une somme permettant la réfection de 18 avaloirs, qui, par leur forme intérieure, ont tendance à être obstrués par la formation de dépôt de terre, sable et d'objets divers véhiculés par les eaux de pluies.

I-3 Petit Patrimoine

La réfection des calvaires de la Croix du Jubilé, de la Croix Cocquart ainsi que l'Oratoire de la Vierge sera terminée début 2008.

Ainsi sera achevée la remise en état de l'ensemble du petit patrimoine de la commune.

I-4 Contrat Régional Espaces Verts

Deux espaces vont être particulièrement traités :

1/ la sortie du Plateau - Rue Charpentier

L'abri bus a été supprimé.

La surface de la placette sera traversée par un sol stabilisé en ciment de verre.

L'espace central est divisé par des carrés entourés de pavés de grès. Ils seront plantés chacun par une essence arbustive locale, dont la taille sera maintenue autour de 1,20 mètre.

Une haie plus ou moins taillée, composée d'arbustes à fleurs, longe la propriété au sud-est pour refermer cette limite.

2/ Entrée dite du Fonds Saint Antoine

Le triangle de terrain se trouvant face au lotissement de la Croix d'Autel est peu valorisé actuellement.

L'opération consiste en la création d'un mail de poiriers à fleurs, plantés début décembre, le long de la route et à maintenir une clairière entre le fond boisé et les poiriers plantés.

De l'autre côté de la voie, le réaménagement consiste à reprendre le nivellement du talus en bord de trottoir et maintenir la dénivellation par un muret de soutènement en bois avec plantation d'une haie arbustive.

Ces travaux seront achevés au cours du premier trimestre 2008.

Guy LUCAS
Maire Adjoint

La Croix Cocquart

Plan Communal de Sauvegarde

Ennery, comme toutes les communes du Val d'Oise doit élaborer son Plan Communal de Sauvegarde.

De quoi s'agit-il ?

Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent que les situations susceptibles de perturber plus ou moins gravement notre quotidien existent, même si heureusement, nous n'en avons pas encore subi de majeures à Ennery. Dans tous les cas, le désarroi, les attentes des citoyens les amènent à interpeller la puissance publique et tout d'abord la municipalité du fait de sa proximité, pour qu'elle soit capable d'apporter dans l'urgence des réponses à des situations difficiles, imprévues et inopinées.

Les droits du maire en la matière sont anciens, puisqu'ils remontent pour l'essentiel à la loi de 1884 qui précise dans 2 articles essentiels :

- Article L 2212-2 " La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité ... (5ème alinéa) elle a le soin de prévenir et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux, les incendies, la pollution, les inondations, les maladies épidémiques ou contagieuses.... "
- Article L 2212-4 " En cas de danger grave ou imminent, le maire prescrit l'exécution des mesures de sûreté exigées par les circonstances... "

Ses rapports avec la population, sa connaissance du terrain font du maire et de ses collaborateurs, élus ou salariés, un élément fondamental, le premier niveau d'organisation pour faire face à un événement catastrophique.

Le Plan Communal de Sauvegarde s'intègre dans un dispositif à plusieurs niveaux : départemental (ORSEC), zonal et national.

Le PCS doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement :

- L'urgence
- La post-urgence
- Le retour à la normale

Il s'agit, avant l'évènement, de se préparer, s'organiser, se former, s'entraîner pour être prêt si nécessaire.

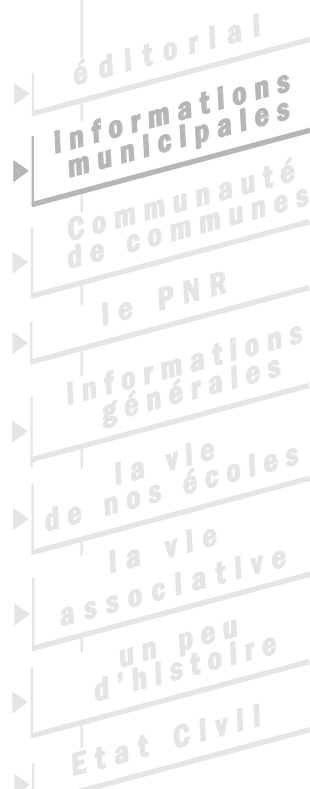
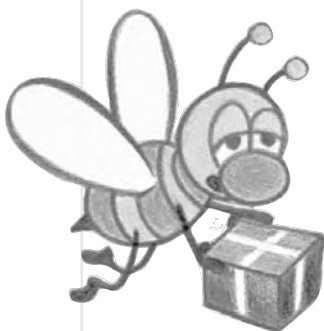
Le PCS définit les bases d'un dispositif dont l'ambition n'est pas de tout prévoir, mais d'identifier et d'organiser par anticipation les principales missions et fonctions pour faire face. Ce dispositif doit être modulable et adaptable pour permettre de dimensionner la réponse à l'évènement.

C'est un travail à finalité opérationnelle.

Que doit-il contenir ?

Au minimum, le PCS doit :

1. Faire l'analyse des risques, c'est-à-dire :
 - recenser les risques (technologiques, naturels, transports, épidémie, vie quotidienne)
 - identifier les secteurs concernés
 - classer les intensités probables (majeure, mineure, fréquence, gravité...)
 - identifier les enjeux
 - identifier et quantifier les personnes susceptibles d'être touchées (particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs ou entreprises)
2. Recenser les besoins des sinistrés en :
 - hébergement et ravitaillement
 - soins médicaux
 - secours en matériel et chauffage
 - évacuation
3. Organiser l'alerte et la chaîne de commandement
 - qui fait quoi
 - quels sont les moyens de communication
 - les interventions auprès des pouvoirs publics
 - les réquisitions nécessaires
4. Organiser l'information à la population, notamment sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire



Où en est-on à Ennery ?

D'ores et déjà ce vaste travail a démarré depuis novembre dernier.. Une commission composée d'élus et de personnel communal et de bénévoles a été constituée et travaille sur la base d'une première approche réalisée par un stagiaire étudiant, Monsieur Pierre SANCHEZ. L'objectif, en terme de calendrier est de remettre notre dossier en Préfecture avant les vacances d'été.

Jean-Pierre BORGES
Maire-Adjoint



Syndicat Intercommunal des Eaux

Syndicat des eaux

Deux opérations ont eu lieu au cours du 2ème semestre

I - Forage

L'entreprise SADE a procédé, sur l'ancien parking de la FMP, au cours de septembre et octobre, au forage du nouveau puits. Ce forage a une profondeur maximum de 90 mètres, la crépine a été mise en place et les essais de pompage réglementaires ont été effectués. Le débit maximum de ce forage a atteint 45 m³/heure, mais en exploitation, il sera préférable de maintenir ce débit à 40m³/heure. A ce niveau de débit, la hauteur de la nappe phréatique se stabilise. Il s'agit maintenant de brancher ce forage sur le château d'eau et d'apporter les modifications au niveau des armoires électriques. C'est l'objet d'un deuxième marché dont l'appel d'offres est en cours. Ces travaux auront lieu début 2008.

II - Le réservoir et sa chambre de surpression

Les premiers essais de pression et débit ont été réalisés sur une partie de la zone artisanale au niveau des bornes à incendie s'y trouvant. Les résultats sont bons et l'ensemble fonctionne depuis le 1er décembre 2007.

Il convient de faire des essais sur l'ensemble de la zone. Ceux-ci auront lieu courant janvier 2008.

Guy LUCAS
Président du Syndicat

La nouvelle crépine



En plein forage



Enfin l'eau arrive



Tri sélectif



Ramassage des encombrants pour 2008 :

Lundi 17 mars
Jeudi 12 juin
Lundi 17 novembre

Point sur le ramassage des ordures

En ce début d'année il semble intéressant de vous dire où nous en sommes en matière de ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif et de l'activité du syndicat intercommunal (SMIRTOM) chargé de ce travail.

Rappelons tout d'abord que, s'agissant d'une compétence environnementale, le ramassage des ordures relève de la Communauté de Communes.

L'activité du SMIRTOM

La population desservie est de 84 874 habitants pour 93 communes dont 73 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines.

La collecte est identique pour toute les communes depuis juin 2004 soit une fois par semaine les ordures ménagères et une fois par semaine les déchets triés (verres, emballages, journaux et magazines) et 3 fois par an pour les encombrants.

Particularité pour Ennery, les bennes à déchets verts qui ne relèvent pas du syndicat, mais d'un autre contrat.

Outre le ramassage, le SMIRTOM possède 6 déchetteries (Magny - Vigny - Marines - Epône - Gargenville) qui concernent 70 communes pour 63 466 habitants et a conclu des accords de collecte avec 3 déchetteries dont celle que nous utilisons (Cergy-Pontoise, Limay, Gasny) pour 26 communes et 23 672 habitants.

La collecte des ordures

| Tonnage | 2003 t | 2006 t | 2006 kg/hab |
|----------------------------|--------|--------|-------------|
| Ordures résiduelles | 25 210 | 24 359 | 287 |
| Emballages | 2 603 | 1 986 | 23 |
| journaux magazines | 1 750 | 1 865 | 22 |
| verre porte à porte | 3 866 | 3 288 | 39 |
| verre en apport volontaire | 442 | 240 | 3 |

Le tonnage est en baisse depuis 2003, de 33 871 tonnes à 31 738 tonnes et ce phénomène concerne tous les types d'ordures. Nous avons, toujours, pour cette même période, les ordures résiduelles qui représentent encore 73 % des déchets ménagers et les verres 10 %.

Nous n'avons pas encore le classement des communes en fonction de la qualité du tri, nous vous le ferons connaître dès que nous l'aurons, mais d'ores et déjà nous savons qu'il est bon pour l'ensemble des communes et pour Ennery, qui l'année dernière n'était pas mal placée.

Alors, maintenez votre effort.

Jean-Pierre BORGES
Maire-Adjoint

P

our les derniers 6 mois voici le récapitulatif des principaux dossiers de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron.

I. Zone d'activités

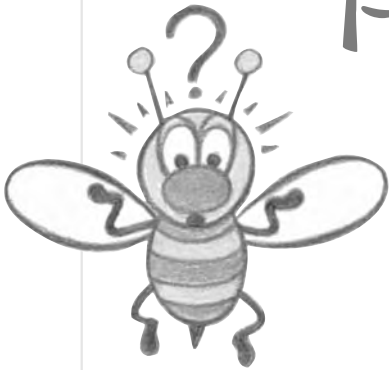
La commercialisation des lots se poursuit. Les premiers permis de construire ont été déposés et certains déjà obtenus.

Les travaux pour la mise en place de la voirie et des réseaux seront terminés pour fin janvier 2008.

Les noms des principales rues ont été fixés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 septembre, il s'agit des rues Férié et Ampère. Les impasses seront dénommées plus tard.

Le lot n° 2 (Secteur Ampère sur 1,8 hectare) a été acheté par la société CEGIM pour transformer le bâtiment en résidence hôtelière.

Le projet de golf a fait l'objet d'un dépôt de permis d'aménager actuellement en cours d'étude par les différents services préfectoraux concernés.



II. Petite enfance

Le nouveau centre aéré d'Ennery, dont la gestion et l'animation ont été confiées à l'AOJE, va s'ouvrir.

Pour ce faire une convention a été signée entre la commune d'Ennery propriétaire des lieux et la Communauté de Communes pour cette utilisation. Une seconde convention a été également ratifiée, cette fois entre le Communauté et l'AOJE pour la délégation de gestion.

L'étude des projets de construction de la crèche et du centre aéré pour les petits

(3 - 6 ans) va démarrer cette année, ce sera d'ailleurs le gros dossier pour 2008.

III. Voirie

Outre les travaux réalisés sur certaines voies intercommunales, la Communauté de Communes a mis en place, pour les communes qui le souhaitent, un groupement de commandes pour les travaux de voiries qui restent propriétés des communes et un bureau d'études et de suivi des travaux des voiries communales. Le cabinet Hortésie a

été choisi pour cette dernière fonction. Ceci permet de mutualiser les coûts d'études et de réalisation pour les 12 communes et d'avoir des spécialistes pour suivre la qualité des travaux demandés.

Ennery a adhéré à ces nouvelles possibilités et le cabinet Hortésie travaille déjà sur le TRASERR 2008 (réfection rue des Bleuets et du Bel air)

IV. Autres domaines

La commission de transfert des charges entre les communes et la Communauté s'est mise en place et a déjà réglé le dossier de la petite enfance (transfert à la Communauté des subventions accordées par les communes sur ce domaine avant le transfert de la compétence à la Communauté).

Les autres domaines seront étudiés en 2008.

En 2007 aucune nouvelle compétence n'a été transférée. Ce point sera certainement abordé en 2008.

BORGES Jean-Pierre

Maire adjoint



- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil

Commune
adhérente



Chronique du PNR du Vexin français

La qualité de son patrimoine, tant bâti que naturel, assure au territoire du Parc un potentiel de développement touristique important...mais nous n'imaginons pas un instant que tout le travail accompli en matière de développement touristique sur le territoire du Parc depuis sa création soit réservé à des hordes de touristes venues du bout du monde !

Selon le petit Robert, le mot "tourisme" signifie "Le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, même s'il s'agit d'un petit déplacement".

Etre touriste dans notre propre Parc, c'est en quelque sorte échapper à la routine, regarder les villages environnants avec des yeux nouveaux, choisir de s'écarter de la route que l'on emprunte chaque jour par obligation pour découvrir que le dépaysement se trouve à notre porte.

Pour cela, pas de recette unique. Il en faut et il y en a pour tous les goûts. Le "à pied, à cheval et en voiture" traditionnel est devenu une formule incomplète...

A pied, bien sûr...

Les actions du Parc en matière de randonnée pédestre reposent sur un partenariat fort avec les Comités départementaux de randonnée pédestre du Val d'Oise et des Yvelines (Coderando 95 et 78). Une convention de partenariat a été établie dès 1999 et un avenant, signé en 2006, prévoit notamment: la création d'itinéraires dans les secteurs les moins pourvus : non loin d'Ennery, 5 itinéraires de petite randonnée sont en cours de création avec la Communauté de Communes du Val de Viosne, et deux sur Auvers-sur-Oise. Mais cette convention a d'autres objectifs comme le montage des opérations en cours concernant la signalisation des points de départ de randonnée, la veille des sentiers, l'organisation de manifestations....

A cheval, en vélo...

Dans ce domaine également, l'élaboration de promenades et randonnées accessibles aux randonneurs équestres et aux cyclistes, repose sur un partenariat avec les Comités Départementaux de Tourisme Equestre du Val d'Oise et des Yvelines et les organismes concernés par l'inventaire des itinéraires cyclables (UFOLEP) et l'organisation du Vexin français en VTT (les "Sangliers du Vexin").

En 2006, le CDTE 95 a validé 12 itinéraires de randonnée dont 3 ont été édités et présentés au Salon du Cheval : dont "De la Vallée du Sausseron au ru de Grainval" et "De la vallée de la Viosne aux buttes de Rosne".

Concernant le VTT : des circuits ont été repérés pour de futurs aménagements sur deux secteurs : la vallée du Sausseron (départ de Vallangoujard) et la vallée de la Viosne (départ de Santeuil).

Le Parc soutient également les manifestations annuelles de cyclo-tourisme et de VTT comme la Stephen-Roche et le Vexin français en VTT en 2006.

Mais aussi, en "haute saison", en Baladobus...

Le Parc n'a pas non plus oublié ceux qui n'ont pas de véhicule personnel ou qui souhaitent accéder à des modes de déplacement moins "sportifs" et en bonne compagnie. En effet, à bord du Baladobus, des étudiants délivrent aux passagers embarqués des informations pratiques et touristiques pour l'organisation de leur journée dans le Vexin.

Le Baladobus qui sillonne le Vexin le week end de mai à septembre connaît en effet un succès croissant. Un circuit au départ des gares RER A de Cergy Préfecture et RER C de Pontoise jusqu'à la Roche-Guyon permet de visiter différents sites et de découvrir les paysages du Vexin français.

Et pour préparer vos visites, vous pouvez désormais vous connecter sur www.ecomusee-vexin-français.fr nouveau site Internet des maisons à thème du PNR.

Objectif "voies vertes"

Pour favoriser la découverte du territoire, le Parc s'est également engagé à promouvoir le développement des véloroutes et des voies vertes en liaison, avec les itinéraires inscrits au schéma européen et national.

Le Parc assure ainsi un rôle de conseil et d'appui sur les projets suivants

- Dans notre secteur : la Boucle du vexin : il s'agit de réhabiliter d'anciennes voies ferrées désaffectées en voie verte. Ce tracé concerne 24 communes du Parc et une commune de l'Oise pour un itinéraire de 62,3 km
- La voie verte de la vallée de l'Epte : cette voie verte est en projet sur l'ancienne voie ferrée Gasny-Gisors et traverse deux communes du Parc : Bray-et-Lû et Montreuil-sur-Epte.

éditorial

Informations
municipales

Communauté
de communes

le PNR

Informations
générales

la vie
de nos écoles

la vie
associative

un peu
d'histoire

Etat Civil

- Le schéma cyclable du Val d'Oise : projet qui s'inscrit dans le cadre de la révision du plan départemental de déplacements 2000-2010 du Val d'Oise, plan qui comprend les transports collectifs, routiers et cyclables. La définition des itinéraires prioritaires pour le département est en cours.
- Le schéma des circulations douces de la vallée de l'Oise et des impressionnistes : la CCVOI a pour projet la réalisation d'un schéma de circulations douces.



La maison du Parc à Théméricourt

Et si la visite du Vexin vous donnait l'envie d'aller vers d'autres territoires de Parcs naturels régionaux, le voyageur "Un autre séjour" s'est spécialisé dans la découverte de ces espaces privilégiés www.unautresejour.fr ou 04.73.73.32.20.

C'est donc une excellente année 2008 que nous pourrons passer à sillonner les chemins du Parc ou des parcs pour découvrir les mille secrets de leur territoire !

Marie -Claude DEVOIS
Présidente de la
Commission Communication
du Parc naturel régional
du Vexin français

Informations générales

Changement de trésorerie

La trésorerie de Saint Ouen l'Aumône (12 rue Jean-Louis Linquette) cesse son activité au 1er janvier 2008.

A compter du 1er Janvier 2008, les usagers qui bénéficient de prestations de cantine, centre de loisirs, garderies, ordures ménagères... de la ville d'Ennery devront s'adresser à la trésorerie de L'Isle Adam, 2 rue des Joséphites
(Tel 01.34.69.38.30 ou t095012@cp.finances.gouv.fr)

Les redevables de l'impôt (impôts sur les revenus, taxes foncières, taxe d'habitation) habitant la Ville d'Ennery devront se rapprocher pour les questions de recouvrement de la trésorerie de Cergy
(avenue Bernard Hirsh - BP 63726 - 95037 Cergy-Pontoise Cedex
Tel : 01.34.32.19.90 ou t095020@cp.finances.gouv.fr)

Le centre des Impôts pour l'assiette et la Trésorerie pour le recouvrement seront donc situés à la même adresse : avenue Bernard Hirsch à Cergy, à proximité de la Préfecture.

- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil

Fête cantonale

L'heure était véritablement à la détente ce dimanche 16 septembre à Ennery, avec une ambiance de fête campagnarde comme autrefois, digne d'un roman de Pagnol et tout cela grâce aux jeux traditionnels prêtés par l'association de la "semaine des 4 jeudis" de Louviers, l'association "des Jardiniers de France" et l'association du C.A.V.S. bien sûr elle-même organisatrice.



Jeux anciens

DES JEUX SPECTACULAIRES

Comme les bérets, la toque, les boules, l'oiseau piqueur, la loterie de la meunière, les échasses : des jeux traditionnels dits sports populaires faisant appel à l'équilibre, à l'adresse, à la force, à la rapidité, à la concentration des joueurs, parfois à la chance et au hasard.

DES JEUX POPULAIRES DE TABLE

Comme la grenouille, le billard Nicolas, les maillets, toupies massacre, palets anglais, jeux pour entamer une compétition amicale, pour un éclat de rire général, pour une rencontre imprévue où pouvaient se mesurer les générations, bref... des jeux en société.

Tous ces jeux en bois à l'ancienne, les stands de l'association "des jardiniers de France" ainsi que les stands des différentes communes en particulier la structure gonflable et la pêche à la ligne, tous ces jeux installés autour du Foyer Rural ont

permis à un grand nombre d'adultes, d'adolescents, d'enfants, de tout petits de retrouver les divertissements de "grand-papa" ainsi que les produits, les aliments, les fruits, les légumes confectionnés, cuisinés comme autrefois.

Cette grande journée a commencé le matin par des épreuves sportives : cross, vtt, concours de boules et s'est terminée par "questions pour un champion" où tous les maires des différentes communes ont eu à concourir.

Bravo !! À nos 2 champions d'Ennery Gérard CLAUDEL et Jean-Pierre BORGES qui ont remporté cette épreuve.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée et rendez-vous l'année prochaine septembre 2008 pour la 30ème fête cantonale à Auvers sur Oise.

Bienvenue aux nouvelles personnes qui aimeraient intégrer notre association.

L'équipe du C.A.V.S.



un Jeu d'adresse et d'équilibre

le jeu des maires



Jumelage

Le comité de jumelage prépare pour l'année 2008 une visite chez nos amis d'Oberriexingen.

Le voyage est prévu du 30 octobre au 2 novembre 2008. Cela fera 30 ans que nos deux communes vivent une belle histoire d'amitié. Nous nous rendons visite régulièrement, tous les deux ans et le plaisir de se retrouver est toujours intact.

Ce week-end à Oberriexingen est ouvert à tous. Nous logeons chez l'habitant et il n'est pas nécessaire de parler la langue de Goethe pour se comprendre mutuellement. Vous serez avisés courant mai des modalités d'inscription et du programme du voyage.

Le comité de jumelage vous souhaite une bonne et heureuse année 2008

Jean Luc Calestroupat

Président du comité de jumelage



Téléthon

Le Téléthon à Ennery c'est d'abord une histoire de solidarité, les bénévoles qui organisent cette journée sont vraiment impliqués dans leurs associations et nous font partager des moments de plaisir et de découverte.

Évidemment cette année nous n'avons pas été gâtés par le temps, nous avons annulé la randonnée en vélo que nous proposait l'US Ennery Cyclos, mais ce n'est que partie remise.

Les institutrices ont fait un travail formidable avec les enfants puisque lorsque nous sommes passés dans les classes pour récolter les recettes de la vente des cartes de vœux, nous nous sommes vite aperçus qu'ils avaient été sensibilisés aux maladies génétiques.

Cette journée a donc démarré à 12 h à la salle polyvalente avec le lancement du tournoi de l'espérance qui a réuni cette année 4 équipes sur la journée et une supplémentaire pour le tournoi de foot.

Les Jonips ont fini bien devant en terminant 1er aux tournois de Badminton, de tennis de table et de foot en salle et 3ème en basket.

Les Fouinasse finissent 2ème partout, ils sont donc 2ème au classement général

Les All Star finissent 1er au tournoi de basket mais 3ème au foot et 4ème en badminton et tennis de table

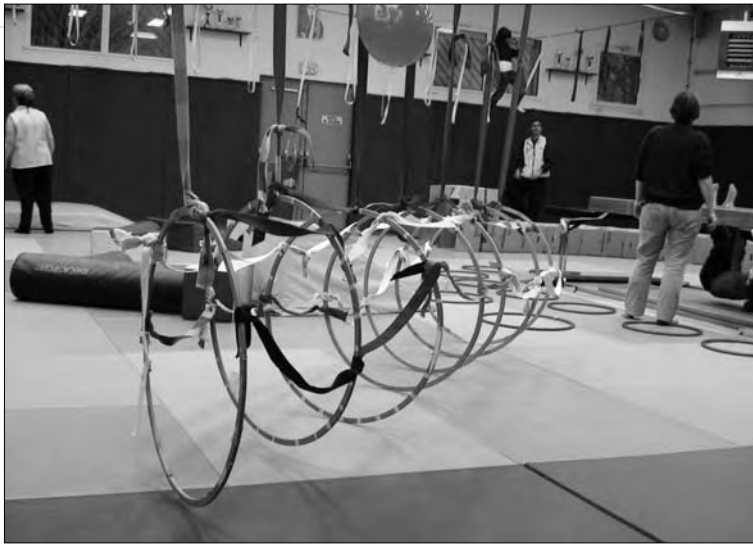
Quand aux Merdasse, ils finissent 3ème en badminton et tennis de table et 4ème en foot et basket.

Je tiens à remercier Charles Viard et Jean-Paul Sa Amarin qui ont organisé avec l'aide de l'US Ennery Basket, l'US Ennery Tennis de table, l'US Ennery Tennis et la section Badminton du foyer rural cette animation qui s'est terminée à 23h30.



Le Téléthon à l'école





Dans l'après midi, dès 15h30 une kermesse sportive fut organisée à la salle polyvalente où les enfants pouvaient faire du trampoline, du karting, un parcours échasses, des tirs au but en foot, en basket, organisés par les Œuvres de Jeunesses d'Ennery.

Un mini cours de tennis et des jeux d'adresse étaient tenus par l'US Ennery Tennis. Le tennis de table avait mis à disposition un joueur à affronter avec une balle et une raquette.

Vous pouviez découvrir la mobilité en fauteuil roulant, et faire un parcours aventure au dojo avec l'US Ennery Judo.

Pendant ce temps, les parents avaient tout loisir de découvrir l'exposition de Mme Lioult et de passer un bon moment au tournoi de Tarot avec M. Cheslet au foyer rural.

Sans oublier, qu'au foyer rural dès 20h30 la troupe du petit Globe nous offrait une pièce pleine d'humour et de rebondissements.

Toutes ces activités nous ont permis de récolter un total de 1729,30 € sur la commune d'Ennery.

Nous remercions, La Boucherie d'Ennery, La Boulangerie Papillon, La FMP, la Crêperie La Grange d'Ennery, les glaces du Vexin d'Ennery, Renault, Larbreblanc, Argedis, Stanhome, Collas d'Hérouville, Ecosport, pour les lots, qu'ils nous ont donnés ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés à mettre en place cette fête dédiée aux personnes atteintes de maladies génétiques.

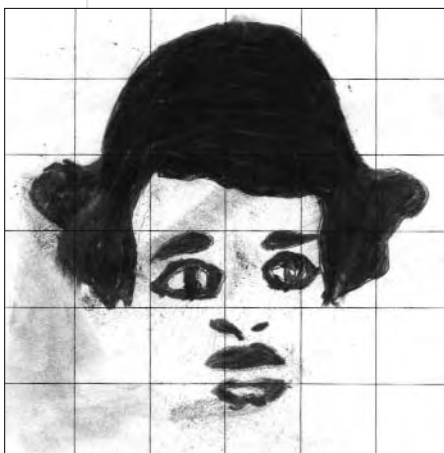
Merci à tous
Et rendez-vous l'an prochain.

Marie-Agnès PITOIS
Conseiller Municipal



Ecole primaire

Ecole et cinéma à Ennery



Les CM2 de l'école primaire sont inscrits pour l'année scolaire au dispositif "école et cinéma", dispositif académique d'éducation artistique et culturelle, qui cherche à promouvoir une pratique du cinéma dans le cadre scolaire, en plaçant les élèves en situation active de spectateurs.

Les films choisis illustrent l'ensemble des genres, des époques et des sensibilités du patrimoine cinématographique et du cinéma contemporain.

Ainsi, cette année, les enfants pourront voir "Le cirque" de Charlie Chaplin (qui est prévu en sortie nationale avec MK2 très prochainement), "La Planète sauvage" film d'animation de René Laloux et Roland Topor et "Le Monde Vivant" d'Eugène Green.

C'est au cinéma Utopia, associé au projet depuis de longues années, que les enfants assistent à chaque projection.

Les élèves de CM2 ont beaucoup ri à la projection du "Cirque" et ont découvert, pour certains, Charlot dont ils ont fait le portrait en mots et en dessins :

C'est un homme de taille moyenne, un peu maigre.
Il porte un pantalon large, avec une veste étriquée,
de grandes chaussures,
un chapeau melon qui cache ses cheveux noirs et frisés
et une canne de bambou.
Sa démarche est surprenante : il marche en canard.
Il a le teint blanchâtre mais la mine souvent réjouie,
le regard vif, les sourcils épais, les joues creuses, les lèvres bien dessinées.
C'est un vagabond presque toujours joyeux.
Il a un peu une double personnalité : il peut être agressif, quand on
attaque une personne qu'il aime mais il est social
avec les personnes en difficulté.

(les élèves de CM2)

Semaine du goût à l'école

Les parents d'Axel Kezoui, poissonniers à Ennery, sont venus nous faire déguster les produits de la mer.

Sous le préau, ils avaient installé un bel étal de poissons, coquillages et autres produits frais ou cuisinés.

Ils nous ont expliqué leur métier puis nous ont présenté tous les produits.

Enfin le moment tant attendu est arrivé : la dégustation !

Avec hésitation au début devant les produits inconnus mais avec plaisir ensuite devant toutes ces bonnes choses : calmars, huîtres, moules, crevettes, bulots, crabes, églefin et saumon fumés...

Un grand merci à M et Mme Kezoui de la part de toute l'école.

Les CMI

Quelques réactions :

Les moules étaient très bonnes et c'était la 1ère fois que je goûtais des huîtres
J'ai bien aimé les crevettes mais ça sentait mauvais en sortant

Nous avons pu déguster de nombreux et nouveaux plats que je n'avais jamais goûtés.

Ca m'a fait penser à quand je suis chez ma mamie car je mange des fruits de mer

C'était bien présenté et c'était bon

C'était délicieux , surtout le saumon



Vendredi 19 octobre 2007.



L'après midi, on est allés dans le bois de la FMP.

On est allés avec la classe de Claire ; il y avait la maman d'Etienne, B, de Lucas et la mamie de Lilian pour nous accompagner.

On a traversé la route ; il fallait appuyer sur le petit bouton pour que le bonhomme soit vert.

On est arrivés à l'entrée de la FMP :

Il fallait être silencieux pour ne pas déranger les personnes qui étaient malades.

On a ramassé des choses :

Des feuilles, des châtaignes, des glands, des marrons, des bogue de marronniers, des bogue de châtaigniers ; les feuilles étaient vertes, marron, rouges, oranges, jaunes.

Elles ne venaient pas toutes du même arbre :

Elles venaient du marronnier, du châtaignier et du chêne.



Il y avait des champignons et des limaces et des papillons de nuit.

A la fin de la promenade, on a fait une photo de classe sur les escaliers de la FMP.

Dans la boîte à trésors que l'on a ramenée, il y avait des feuilles de marronnier, de châtaigner, de chêne ; il y avait aussi des marrons, des bogue de châtaignes avec plus de piquants, des bogue de marronniers avec moins de piquants.

Il y avait aussi des glands ; le gland est le fruit du chêne : ce gland avait une petite tige, il servait à planter ; la petite tige va se transformer en racine...



Ça nous a plu parce qu'il y avait des choses intéressantes à voir, il faisait très beau.

Jeudi 25 octobre 2007.

(Texte des Grands)

On a fait de la soupe au potiron dans la classe.

Lucas avait amené le potiron 1 semaine avant.

On avait besoin de pommes de terre : Le groupe jaune et le groupe bleu en ont amenées et aussi **Maéva, Charlène, Mathis, Julie** et **lilian** des autres groupes :

Il y en avait vingt en tout, ça fait 4 mains de 5 doigts.

Florence s'est occupée des pommes de terre, elle les a épluchées avec un éplucheur.

On les a coupées avec des couteaux pas dangereux en petits morceaux.

Christine s'est occupée du potiron : elle l'a coupé en 4.

On a vu des gros pépins, c'était orange à l'intérieur.

Christine a enlevé la peau avec un gros couteau dangereux elle ne s'est pas coupé de doigts.

C'était dur car la peau du potiron est épaisse.

Ensuite on a coupé en lune (en tranches) et nous on a coupé en petits morceaux avec des couteaux pas dangereux pour les enfants.



Il y avait 4 morceaux de potiron et il fallait 5 pommes de terre pour faire une soupe.

Christine a partagé parce que c'était trop pour une cocotte minute.
(De tout mettre dans une seule cocotte minute)

On a cuit les morceaux avec du sel et de l'eau.

Ensuite, Christine a mixé avec un mixeur pour que les morceaux deviennent une soupe. C'était orange et liquide.

On avait amené des bouteilles pour mettre un peu de soupe dedans pour la ramener chez nous, Christine avait amené un entonnoir pour faire passer la soupe sans problème.



Christine a mis 6 petites louches de soupe pour une bouteille.

(Texte des Moyens)

Tous les moyens étaient dans la cuisine avec les bouteilles.

Christine a ouvert la cocotte minute. Elle a pris le mixeur et elle a mélangé le potiron, les patates avec l'eau : ça a fait de la soupe.

Elle l'a mise dans les bouteilles avec un entonnoir et une petite louche :

Elle a mis 6 petites louches pour une bouteille.

On a mis toute la soupe dans les bouteilles, il n'en restait pas.

Il y en avait assez pour tout le monde !



La soupe était bonne !

Lucas et **Chaza** ont rajouté un peu de pain.

Oscar l'a fait cuire, **Emma** a rajouté du fromage,

Loïc a rajouté du sel et certains ont donné leur soupe à leur papa ou à leur maman.

Amis d'Ennery

A voir les visiteurs ressortir les bras chargés de sacs pleins à craquer, nul doute que la foire aux jouets a, cette année encore, connu un véritable succès.

Preuve de ce succès, les bénéfices sont d'ailleurs meilleurs que l'année précédente.

Cela nous permettra encore de venir en aide à certaines associations communales et de pouvoir gâter nos "anciens".

A ce sujet, nous vous rappelons que toutes les personnes âgées de 65 ans et plus (c'est-à-dire pour les personnes nées en 1943 et avant) ont droit au "colis de Noël" et à la "brioche de pâques". Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales (c'est le moyen que nous utilisons pour vous "recenser") merci de vous faire connaître en mairie afin de pouvoir en bénéficier.

D'autre part, nous vous donnons rendez vous le 18 Mai 2008 pour la Brocante et le 16 Novembre 2008 pour la prochaine Foire aux Jouets.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une très bonne et heureuse année.

Ingrid TRAVERSIE ALIZARD

Présidente



Randonnée Pédestre

Déjà 3 mois que notre activité a repris sans modification d'organisation par rapport à l'an passé, si ce n'est quelques changements au niveau des adhérents, certains sont partis pour des raisons diverses (raison de santé, déménagement etc.) et d'autres se sont inscrits, en majorité des nouveaux arrivants à Ennery.

Début décembre, pour cause de mauvais temps, une randonnée d'une journée a été annulée ainsi qu'une sortie du jeudi après-midi. Espérons que ce seront les seules de l'année.

Pour tous ceux qui sont tentés par cette activité mais ne veulent pas s'inscrire sans connaître, je rappelle que vous avez droit à un essai afin de tester le groupe au niveau de l'ambiance et du rythme de marche.

Pour les enfants de moins de 16 ans, l'inscription est gratuite, seule la carte du Foyer Rural est payante au prix de 7€.

Comme chaque année, une semaine de randonnée aura lieu au printemps du 26 avril au 03 mai 2008 dont la destination sera le Marais Poitevin.

Bonnes fêtes de fin d'année et très bonne année 2008 à tous.

Marie-Claude ALIZARD

- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil

Foyer Rural

Durant ce second semestre, l'équipe du foyer rural a innové en vous proposant trois premières.



Ce fut d'abord mi octobre, le salon Ennery d'antan. La vie et l'histoire de notre commune, au siècle dernier, étaient présentées au travers de nombreuses photos, prêtées par beaucoup d'entre vous, et par des reconstitutions de scènes de la vie quotidienne. Pour cela, de nombreux objets, outils et costumes d'époque avaient également été récupérés chez nos anciens, ou chez les descendants de familles d'Ennery présentes depuis plusieurs générations.

Ce fut un évènement émouvant, car certains ont replongé, grâce aux photos dans leur jeunesse et cela a ravivé beaucoup de souvenirs.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, par leurs prêts à cette exposition et vous étiez nombreux. Devant le succès de cette exposition, un CD de photos, comportant des reproductions de photos anciennes ainsi qu'un reportage fait sur l'exposition elle-même a été réalisé. Il est disponible auprès de l'équipe du Foyer au prix de 5 €.

Exposition de Mme LIOULT

Mi novembre, ce fut la projection d'un film document sur le parc de Yellow Stone par l'association Cap Monde. Un beau voyage aux Etats Unis commenté par l'auteur du documentaire lui-même. C'est une expérience que nous renouvellerons et à laquelle nous vous convions, compte tenu de la beauté du film et de la pertinence des commentaires.

Début décembre, le foyer a accueilli Martine LIOULT pour une exposition entièrement consacrée à ses œuvres. Un très grand moment ! Nous avons pu admirer l'étendue de son talent, au travers des 95 tableaux que l'artiste nous a dévoilés. Martine s'exprime avec l'aquarelle, technique considérée comme très difficile par les artistes peintres, mais qu'elle maîtrise à merveille de l'avis de tous et des spécialistes. Cela nous rappelle si besoin était, la chance que nous avons à Ennery de côtoyer de tels talents.

Sur le premier semestre 2008, d'autres évènements de cette trempe vous seront proposés, vous en serez bien sûr informés très rapidement.

L'équipe du foyer rural vous souhaite une bonne, active et heureuse année

Jean Luc Calestroupat
Président



Exposition "Ennery d'Antan"



la vie
associative

un peu
d'histoire

Etat Civil

Club du 3ème Age

Encore une année passée, que le temps passe vite surtout pour nos aînés. Le club des anciens se porte toujours aussi bien, malgré quelques douleurs de ses adhérents. Ils sont contents, nos têtes blanches, de se retrouver tous les jeudis autour de la table préparée par leurs camarades du Bureau et des bénévoles. Bien sûr, ils sont tristes aussi lorsque certains d'entre eux nous quittent définitivement et, à travers ce bulletin, nous aurons une pensée pour eux.

Depuis le dernier bulletin de juin, il y a eu le repas de fin de saison, où la joie n'était pas feinte à voir certains pousser la chansonnette. Ensuite la sortie à l'Isle-Adam où les attendait un bon repas agrémenté d'un spectacle cabaret.

L'année se terminera par une sortie à Enghien pour assister à une opérette "le prince de Madrid", ainsi que le repas de fin d'année qui se déroulera autour de l'arbre de Noël.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu courant janvier 2008.

La location des locaux du club pour le week-end est toujours d'actualité.

Permanence :

Place Rendu - tél 01 30 31 37 01

Le lundi de 9h30 à 11h30 - le jeudi de 9h30 à 17h30

Sauf les jours fériés et les mois de juillet et d'août

Le club souhaite à tous les habitants une Bonne et Heureuse Année 2008.

Bernard MEUNIER

Président

Anciens combattants

Assemblée Générale : Elle se tiendra le dimanche 20 janvier 2008 à 11 heures dans la salle de la mairie d'Ennery (1er étage) Place Rendu.

Cérémonies : Comme toutes les communes de France, nous y assisterons le 8 mai et le 11 novembre.

Sorties : Cette année, nous avons visité (3 jours) une partie qu'est la belle région du Berry (Sancerre - Bourges - Valençay - Châteauroux - etc.). En 2008, nous irons dans la Vienne (3 jours) au Futuroscope, sur l'île aux serpents, dans la vallée des singes, etc. De plus amples informations vous seront communiquées lors de l'Assemblée Générale.

Repas de fin d'année : Notre banquet, en présence de Gérard CLAUDEL, maire et vice-président du Conseil Général, et madame CLAUDEL, s'est passé dans la bonne humeur le 11 novembre dernier à la guinguette "au fil de l'Oise" à Parmain. L'animation était assurée par Jacques BESSET et Sandra, bien connus des auditeurs de Radio Enghien le dimanche matin.

Bonne année à toutes et à tous.

Michel BARLEMONT

Président



Forte affluence pour les cérémonies du 11 Novembre

- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil

Oeuvres de Jeunesse d'Ennery



Nous y sommes enfin !!! Après cinq années de réflexion, d'échanges, de travaux, d'aménagement, le nouveau centre d'accueil de loisirs d'Ennery va enfin ouvrir ses portes ! Un ensemble d'environ 1400 m², offrant 9 salles d'accueil dont une salle informatique, une grande salle de jeux de 200 m², une bibliothèque, une salle pour les ados... Sans aucun doute un outil pédagogique qui devrait faire bien des heureux !



Mais ce nouveau complexe suscite beaucoup de questions chez les jeunes et les parents, auxquelles nous allons tenter de répondre sous la forme d'une interview fictive.

M. Martin : *A qui se destine ce centre aéré ?*

AOJE : D'abord, le terme exact est "accueil de loisirs" ! Il est prévu pour l'ensemble des enfants de 6 à 18 ans de la Communauté de Communes de la vallée du Sausseron.

M. Martin : *Mon enfant de 5 ans et demi pourra-t-il venir ?*

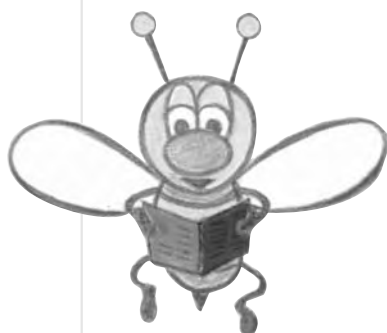
AOJE : Non ! Le centre est agréé pour les enfants à partir de 6 ans. C'est une question de normes : l'accueil des moins de 6 ans nécessite des installations spécifiques (toilettes miniatures, dortoir, etc.).

M. Martin : *6-18 ans ?! Les adolescents ne sont-ils pas trop grands pour aller en centre aéré ?*

AOJE : Les activités que nous proposons aux adolescents sont évidemment adaptées à leur âge ! Il est vrai qu'on rencontre rarement des accueils de loisirs rassemblant les enfants et les adolescents. C'est, d'une certaine manière, notre spécificité, qui fait de ce centre un centre unique en matière d'accueil de loisirs ! Le public adolescent échappe habituellement aux structures d'accueil, qui séparent les enfants des adolescents. Le plus souvent, lorsque l'enfant atteint l'âge de 12 ans et quitte le centre de loisirs, il ne trouve pas de structure qui réponde à la fois à ses attentes et à ses besoins. Or, c'est à cet âge qu'il est particulièrement crucial d'accompagner le jeune, en étant à son écoute et en le rendant acteur de projets constructifs pour sa future vie d'adulte. Notre ambition est donc de maintenir une relation étroite avec ce public et de continuer à développer un accueil ados de qualité."



Départ en mini-séjour ados, vacances de la Toussaint 2007



- éditorial
- Informations municipales
- Communauté de communes
- le PNR
- Informations générales
- la vie de nos écoles
- la vie associative
- un peu d'histoire
- Etat Civil

M. Martin : *Si j'ai bien compris, les petits et les grands sont mélangés au sein du centre ?*
 AOJE : Non, ils ont leurs espaces propres, avec des temps où nous favorisons l'échange à travers des jeux. D'autre part, les adolescents peuvent venir toute la semaine après l'école, ainsi que le samedi après-midi et, durant les vacances, nous leur proposons un programme d'activités spécifique. Les plus jeunes, quant à eux, ont toujours un accueil privilégié les mercredis et durant les vacances scolaires, comme tous les centres de loisirs. Nous leur proposons des programmes à thème, qui permettent de développer des activités culturelles, sportives, artistiques dans des salles adaptées.



Vacances de la Toussaint :
 "Voyage dans les étoiles"



Rencontre avec Jean Calvé
 footballeur professionnel en LI (Le Mans)

M. Martin : *Mon fils Nicolas, qui a 10 ans, ne peut pas venir après l'école la semaine ?*
 AOJE : La semaine, nous accueillons les jeunes à partir du collège, sachant que l'école primaire assure une garderie jusqu'à 18h30.

M. Martin : *Mais dans tout ça, si vous déménagez, que devient l'AOJE ? Elle disparaît ?*
 AOJE : Non, heureusement ! C'est une nouvelle étape pour l'association, qui s'est vue sollicitée par la Communauté de Communes pour la gestion de ce centre, grâce à son expérience de 40 ans sur le terrain. La gestion du centre reste donc associative, avec la même philosophie et le même projet éducatif, dans un cadre totalement laïc.

M. Martin : *Le fonctionnement change cependant : il n'y aura plus de bénévolat ?*
 AOJE : Au contraire, même s'il est vrai que nous avons dû embaucher pour faire face aux exigences d'ordre technique (entretien des espaces verts, ménage, service...), nous avons à cœur de préserver l'engagement bénévole, notamment celui des jeunes, à qui nous continuerons de proposer la formation du BAFA en contrepartie d'un peu de leur disponibilité pour encadrer les enfants. L'équipe d'animation, vous l'avez compris, reste en grande partie composée de bénévoles.

M. Martin : *Et que deviennent les anciens locaux ?*
 AOJE : Les anciens locaux restent le siège de l'AOJE et des activités liées à la paroisse : catéchisme, aumônerie, Cœurs Vaillants.

Voilà, à travers ces quelques questions-réponses, nous espérons vous avoir donné une idée plus précise de ce nouveau lieu d'accueil. Toute l'équipe de l'AOJE vous souhaite une bonne année 2008 !

Le Conseil d'Administration

Tarot

Pour cette deuxième année nous sommes 27 inscrits

Les soirées se déroulent au 1er étage du Foyer-Rural

Nous nous retrouvons tous les 15 jours à 20 h 30

C'est ouvert à toutes et tous, donc n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact :
 Bernard CHESLET : 06 31 51 02 56 ou bernard.cheslet@gmail.com

- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil

Tennis

Bonne surprise pour la saison 2007/2008 4 nouveaux bénévoles sont venus grossir les rangs de notre comité : bienvenue à Sylvie, Rémo, José et Christophe.
C'est l'occasion cette année de donner un coup de projecteur sur notre équipe d'actifs :

Président : Cartron Alain
Vice président : Delacour Gérard
Trésorière : Moulé Josette
Secrétaire : Cartron Jacqueline
Commission Animation :
Responsable : Sa-Amorin Jean-Paul
About Viviane, Delacour Gérard, Perroy Michel, Cartron Alain, Cartron Jacqueline, Thoniard Rudy et Viard Charles.

Commission Financière : Responsable Moulé Josette
Perroy Michel, Alexandre Pascal, Cartron Alain, Dumontet Benoit, Maire Sylvie et Viard Charles.

Commission Travaux : Responsable Delacour Gérard
Sa-Amorin Jean-Paul et Vallet Rémo.

Commission Communication : Responsable Martin José
Joseph Christophe, Maire Sylvie et Viard Charles.

Commission sportive et arbitrage : Responsable Viard Charles
Martin José, Joseph Christophe, Cartron Magali et Thoniard Rudy.

Directeur sportif : Viard Charles ; Adjoint : Thoniard Rudy
Responsable Administratif : Viard Charles ; Adjoint : Thoniard Rudy
Equipe Pédagogique : Brevets d'état : Viard Charles, Leberre Emeric et Redon Solène
Initiateurs 2ème degré fédéral : Thoniard Rudy et Boyeldieu Rodolphe
Initiateurs de club : Dhuot Raphael, Coulon François et Bourlion Mélanie

Merci aussi à Jenny pour ses nombreux coups de mains.

Merci pour tous vos efforts, qui permettent le bon fonctionnement de notre club de tennis et donc à nos 235 adhérents et notre vingtaine d'équipes engagées en compétitions officielles de défendre les couleurs d'Ennery.

Viard Charles et Cartron Alain

Pour tous renseignements : Viard Charles 06 12 01 37 93
Nouveau : www.club.fft.fr/usennery



Badminton

La section Badminton compte 40 membres de 7 à 56 ans dont 18 femmes.

Nous nous entraînons, à la salle polyvalente, deux fois par semaine :

- Le week-end (samedi ou dimanche selon la disponibilité de la salle) de 14h à 16h sous une forme loisir.
- Et le jeudi de 19h15 à 20h30 où nous donnons des conseils et des exercices pour s'améliorer mais toujours dans une ambiance de détente.

En outre, nous avons une équipe d'hommes et de femmes engagée dans le championnat de badminton des foyers ruraux. De plus plusieurs petites compétitions sont organisées tout au long de l'année.

Nous prenons des inscriptions tout au long de la saison.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Vincent Tournel



Basket Ball



Très belle réussite que fut le rassemblement mini basket du 16 décembre

Forte de ses 170 enfants cette manifestation est devenue incontournable dans le département



Ponctuée par concours de « dunk » De haute volée (concours noté par les enfants)



La journée s'est achevée par la traditionnelle remise de récompenses en présence du Père Noël devant les yeux émerveillés des enfants

Football

Lettre au Père Noël :

Les joueurs rêvent de jouer et s'entraîner sur un terrain synthétique à ENNERY. Fini les problèmes de tonte et de traçage, les chevilles tordues dans un trou... De plus l'éclairage est déjà installé. Ah quel bonheur... Mais voilà, la réalité est plus dure. Trous, bosses, cailloux... sont les pièges à éviter lors des entraînements. Et le lundi soir, c'est la boue ou la remise du match à une date ultérieure en espérant que ce jour là sera meilleur.

En attendant,

Nous remercions tous ceux qui s'occupent des terrains, des vestiaires et des équipes ainsi que les sponsors. (Jean Pierre Groussaud, Assureur; Alain Didio, Coiffeur; Pascal Michel, Hydrosphère; le bar tabac PMU l'Hermitage) et la mairie pour les diverses installations mises à notre disposition. (et pour celles à venir)

L'U.S. ENNERY GEHL FOOTBALL vous adresse à tous, ses bons voeux pour cette nouvelle année.

Les Cyclos d'Ennery



Une saison de plus qui se termine pour nos cyclos. Cette année restera marquée par de nombreux événements qui ont touché plusieurs de nos membres ou de leur famille. Malgré tous ces aléas notre club a eu la satisfaction d'apprendre qu'au mois de juillet Luis Filipe célébrait son mariage, tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Au cours du deuxième semestre, trois nouveaux cyclos adhérents au club dont une femme très motivée et assidue aux sorties du dimanche, nous espérons toujours qu'avec le lotissement des Baudières elle ne restera pas seule, venez la retrouver avec votre petite reine.

Notre participation à de nombreux rallyes dans la région permet de diversifier les sorties du club et de retrouver des amis dans les organisations de la fédération. La sortie de quatre jours en Normandie a reçu l'approbation des participants et des familles venues les retrouver, une nouvelle sortie est également au programme de 2008 reste à en définir le lieu et les modalités.

Les cyclos et les jeunes de l'A.O.J.E.

A deux reprises nous avons été cordialement invités par les œuvres de jeunesse, La première rencontre fut pour se connaître, la seconde pour participer à une sortie, tous ensemble nous avons organisé un circuit de plusieurs groupes où les petits et les plus grands pouvaient s'exprimer. Nous avons clôturé cette sortie autour d'un verre d'orangeade et quelques chansons que nous avons bien appréciés.

Un grand merci aux animatrices, aux animateurs, et aux enfants pour leur accueil. Les deux associations sont favorables pour renouveler cette expérience.

Si vous roulez seul venez nous rencontrer, une sortie est plus agréable et moins monotone avec un compagnon de route.

L'assemblée générale des cyclos est programmée pour le vendredi 18 janvier à 20h30.

Pour tous renseignements contacter :

JP Le Faucheur 0130310859

R Vivien 0130381471

Tennis de Table

La première phase de la saison 2007/2008 est sur le point de se terminer et nous constatons une progression du nombre de licenciés par rapport à la saison précédente (+25%). Et c'est principalement chez les jeunes que l'augmentation est la plus significative (+ 40%). Or, c'est cette population qui constitue l'avenir du club et vers laquelle nos efforts doivent se concentrer.

Compte tenu de leur nombre (5 joueurs), l'embauche d'un entraîneur n'était pas économiquement viable mais en attendant, le club a investi dans un robot relanceur de balles pour permettre à ces jeunes joueurs de perfectionner leur régularité. De plus, pour créer une émulation, ils participent également au Championnat des Jeunes par équipes et un joueur est inscrit au Critérium Fédéral individuel.



Championnat des Jeunes (Benjamins / Minimes)

Au premier plan, Thomas OLIVE (10 ans)

à droite et à la table d'arbitrage Tristan CAPPA (12 ans)

Certains de ces jeunes ont découvert l'US Ennery Tennis de Table par l'intermédiaire de son site Internet. Dans quelques semaines, nous soufflerons la première bougie et depuis sa création, plus de 2300 internautes l'ont consulté. Ce site évolue régulièrement et s'enrichit progressivement. Il constitue un excellent outil de communication et de promotion interne et externe.

Alors, si vous voulez en savoir plus sur notre association, n'hésitez pas à nous rendre visite à l'adresse suivante : <http://us-ennery-tt.sporama.fr>

Pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas accès à Internet, vous trouverez ci-dessous quelques informations :

Nos horaires d'ouverture :

La salle polyvalente accueille tous les joueurs (adultes et jeunes) pour un entraînement libre le lundi de 20h45 à 22h45.

L'entraînement des jeunes est assuré par Claude Godier au sous-sol du foyer rural, le mercredi de 19h30 à 21h puis à partir de 21h, les adultes peuvent venir s'entraîner librement jusqu'à 23h.

Le montant de la cotisation annuelle :

80 euros pour un adulte et 70 euros pour un jeune (-18 ans).

Les équipes :

7 équipes sont engagées dans différents championnats :

- 1 équipe de 6 joueurs en Pré-Régionale (FFTT)
- 1 équipe de 6 joueurs en Départementale 3 (FFTT)
- 1 équipe de 3 joueurs en Vétérans (FFTT)
- 1 équipe de 9 joueurs en Championnat de Paris, Promotion d'Honneur (FFTT)
- 1 équipe de 2 joueurs en Coupé du Val d'Oise Vétérans (FFTT)
- 2 équipes de 2 joueurs en Championnat des Jeunes (FFTT)

A cela, il faut ajouter 2 équipes de 3 joueurs (*adultes classés et vétérans*) engagées pour le critérium des Foyers Ruraux et 2 joueurs (*un adulte et un jeune*) qui participent au Critérium Fédéral Départemental (*compétitions individuelles FFTT*).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,

Jean-Luc CASSASSUS

Président



JUDO



Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

C'est un sport ouvert à toutes et tous qui procure un véritable équilibre. Activité de détente et de plaisir, le judo est une discipline basée sur l'échange et la progression.

Le judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres afin de transmettre aux judokas une formation morale : amitié, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et politesse, des valeurs nécessaires dans la vie quotidienne.

C'est donc l'activité première du club d'Ennery avec des enfants qui débutent dès 6 ans et un doyen âgé de 63 ans qui a débuté le judo à 50 ans.

Cette année, nous avons ouvert également un cours spécifiquement dédié aux enfants qui souhaitent faire de la compétition. Ce cours leur permet de travailler leur condition physique, les techniques de compétition et surtout de rencontrer d'autres clubs. Les participants ont donc la chance de pouvoir s'entraîner à Ennery, à Auvers, à Pontoise, à Cergy, à Herblay selon un planning réactualisé chaque mois.

En effet, plusieurs jeunes défendent régulièrement les couleurs du club et obtiennent de très bons résultats, notamment lors du championnat du Val d'Oise pour lequel nous avons eut deux champions la saison dernière : Maxime Tournaire et Gwénaëlle Viard. A noter que d'autres compétiteurs ont de très bons résultats et montent régulièrement sur les podiums lors des tournois : Guillaume Langlois, Antonin Larsonnier, Côme De Beaumont, Paul Pontfort, Bastien Forlot.

Les judokas ont la possibilité de participer à de nombreux stages à des niveaux différents. Nous leur proposons :

- Le stage de la ligue où nous avons régulièrement des qualifiés. Ce stage est réservé aux compétiteurs finissant premier ou deuxième du département.
- Des stages multisports gérés par l'OMS (afin que les enfants testent différents sports dont le judo, en relation avec les autres associations sportives du village) pendant les vacances scolaires.
- Un stage judo pendant les vacances de la Toussaint (une semaine au bord de la mer, préparation physique et judo le matin, sports différents l'après-midi) qui permet à nos judokas de progresser au niveau technique.
- Un Stage de judo durant les vacances de Noël animé par Loris Bouteloup, compétiteur émérite.
- Un stage fin août dont l'objectif principal est de souder l'équipe des 13/18 ans, un stage très attendu par nos adolescents qui leur permet de prendre toute la mesure de ce qu'est le travail en équipe.
- Et bien entendu, la participation du club à de nombreuses compétitions durant toute l'année.

Le club de judo d'Ennery, c'est également des rendez-vous importants pour nos judokas et leur famille :

- chaque début de mois, nos judokas participent au traditionnel championnat du club qui permet aux enfants d'une part de se rencontrer entre-eux et d'autre part d'estimer leur progression personnelle.
- Avec en point d'orgue, en juin, les Judolympiades qui récompensent tous nos judokas pour leur année. C'est un rendez-vous familial durant lequel nos judokas préparent une démonstration pour leurs parents et invitent ces derniers à y participer. Mais c'est également une manifestation ouverte à tous les enfants d'Ennery et des autres communes qui souhaitent participer à des jeux sportifs dans une ambiance chaleureuse et amicale.
- Notre participation au Téléthon qui mobilise tout le club et la commune autour de ce projet essentiel pour tous.
- Le Noël du judo avec un décor époustouffant qui permet à notre Père Noël de s'arrêter dans notre dojo le 15 décembre pour gâter les enfants.
- La galette des rois où les petits et les grands se régalaient toujours (le 11 janvier)
- La soirée à thème afin que tout le club puisse faire la fête ensemble et ainsi mieux se connaître : enfants, parents, entraîneurs, bureau. Cette année, nous avons retenu le thème médiéval. Nous vous attendons nombreux le 29 mars 2008 au foyer rural.
- La sortie vélo sur un week end (avec les parents et enfants) les 31 mai et 1er juin.

Le club d'Ennery propose également d'autres activités pour les enfants et les adultes :

- Pour les tout petits (de 3 à 6 ans) : **l'éveil corporel**. Ce n'est pas du judo mais un éveil où l'enfant pratique des jeux gymniques, des jeux de ballon, des jeux d'opposition, des jeux d'équipe et d'écoute, mais également dès que le temps nous le permet des jeux à l'extérieur tels que des jeux d'orientation, du vélo ou une sortie en forêt.
- pour les enfants et les adultes : le **Taekwon-do** (mercredi soir) où le professeur (Jean-Noël) vous initiera à la pratique de cet art martial où les coups de pieds sont rois.
- Pour tous les adultes (les femmes mais aussi les hommes) : **le Fitness** pour maintenir votre forme physique, pour vous défouler sur fond de musique, tout en développant une tonicité musculaire et vos capacités d'endurance.
Un cours adapté à toutes et tous intégrant de nombreux exercices dynamiques et variés qui vous feront découvrir des muscles oubliés !

Le club de judo d'Ennery est avant tout un club familial et convivial qui permet à tous (enfants et adultes) de pratiquer l'activité de leur choix avec plaisir "dans la joie et la bonne humeur".

Pour toutes les informations utiles ou photos, n'hésitez pas à consulter notre site internet: www.usenneryjudo.fr

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps passé à l'organisation de ces différentes animations.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2008.

Le bureau



Stage de Criel sur mer



Stage Aventure

- ▶ éditorial
- ▶ Informations municipales
- ▶ Communauté de communes
- ▶ le PNR
- ▶ Informations générales
- ▶ la vie de nos écoles
- ▶ la vie associative
- ▶ un peu d'histoire
- ▶ Etat Civil

ORIGINE D'UN CALVAIRE D'ENNERY

D'après un document inédit

"Acte de donation

Par devant les notaires du Roy à Pontoise, soussignés, furent présents Jean FOY, vigneron (1) demeurant à ENNERY et Marie PICHARD sa femme de lui autorisé ; lesquels voulant s'assurer des prières, après leur décès, ont par ses présentes, cédé, transporté, délaissé, dès maintenant et toujours et ce, sont obligés solidairement l'un pour l'autre, un deux seul pour le tout sans division ni discussion ; à quoi ils renoncent, garantissent de tout troubles et empeschements généralement quelconques à l'Eglise et Fabrique Saint Aubin dudit Ennery ce, acceptant pour elle, par lesdits notaires soussignés

1° un quartier de terre sis au terroir dudit Ennery lieu dit "Sous Louville"

2° 22 perches aussy de terre lieu dit "Les Tillères" tenant d'un côté à Simon DEBOISSY, d'un autre bout aux Religieux Minimes(2), le tout situé en la Censive de la Seigneurie d'Ennery. Les deux héritages, jouir, faire et disposer par ladite Eglise et Fabrique, comme de chose lui appartenant, après le décès desdits FOY et sa femme qui s'en réservent, l'un l'autre et le survivant d'eux, la jouissance leur vie durant à condition, par lesdits curés et marguilliers(3) de ladite Eglise et Fabrique(4) de faire célébrer à perpétuité en ladite église après le décès du dernier mourant d'eux, pour le repos de leurs âmes par chaque année trois messes basses, savoir :

Une à pareil jour que sera décédé le premier mourant. Une autre aussi à pareil jour que sera décédé le dernier mourant et la troisième, un des jours de la semaine de la Toussaint, à commencer la première célébration desdites messes l'année que sera décédé ledit dernier mourant desdits FOY et sa femme.

Plus, lesdits curé et Marguilliers seront tenus par chacune année, aussi à perpétuité devant la Croix d'Ennery, sur le Chemin de Pontoise audit Ennery, qui a été posée et faite aux soins desdits FOY et sa femme, d'y faire chanter un jour des processions qui seront faites après les fêtes de Pâques, la prière "Stabat Mater DOLOROSA" et le "De Profondis" à dire et commencer l'année du décès du dernier survivant."

Fait le 18 mars 1729.

Nous avons tous reconnu, en cette fin de document, la description de la Croix de MAY, plus communément appelée Croix "de Né", placée à la jonction de l'ancien Chemin de Labbeville avec la vieille route de Beauvais.

On peut encore, mais avec difficulté, déchiffrer en partie l'inscription gravée sur le socle, l'année 1720 indiquée étant vraisemblablement celle de l'érection du calvaire.

Note complémentaire :

Marie PICHARD est décédée le 29 novembre 1743, âgée de 70 ans environ. Son époux Jean FOY la rejoindra dans l'au-delà le 25 janvier 1745.

Ci-dessous les quatre faces du socle

Je vous salue ô croix.....espérance

Vivant en ce Saint temps de la passion...

La Grâce dans.....es bons.....

Coupables pénitents. L'année 1720. Jean FOY

- (1) Autrefois, dans le Vexin, les paysans s'intitulaient, selon l'importance des biens possédés ou exploités, laboureur ou vigneron. Le laboureur était un personnage important, le vigneron quelqu'un de plus modeste.
- (2) Les Religieux de Bénédictins de Beauvais ou "Frères Minimes" possédaient, à Ennery, outre la Maladrerie de Saint Antoine, un certain nombre de pièces de terre ou champs qu'ils louaient aux paysans d'Ennery.
- (3) Le Marguillier était un membre de la Fabrique paroissiale.
- (4) La "Fabrique" était un conseil d'administration ayant la charge de gérer les biens temporels de l'Eglise.

Yves BORGES

Nous n'avons malheureusement pas d'explication sur l'origine des autres calvaires et oratoire existants actuellement sur le territoire de la commune. Il n'en demeure pas moins que nous avons le devoir de les conserver en bon état, comme tout autre édifice du passé.

Guy LUCAS
Maire-Adjoint



Naissances



GONFROY Flora le 15 janvier
 DAELS Maël le 06 février
 PICHONNIER Enzo le 02 février
 CHAIGNEAU Thomas le 22 mars
 ANGELIS Antwan le 21 avril
 BABINET Josselin le 19 avril
 CHESLET Joane le 21 avril
 HOURY Sofia le 24 avril
 DESREUMAUX Lise le 02 mai
 LEGEAY Lylou le 28 mai
 BOCKLER Paul le 12 juin
 GUIOT Jules le 17 juin
 PHILIPPE Ethan le 13 août
 TASSAN Ambroise le 24 août
 ROUILLE Camille le 02 septembre
 ZACHELIN Anaë le 17 septembre
 DORADO Lucas le 01 octobre
 HUET Tom le 02 novembre
 CERQUEIRA-DOS SANTOS Tiago le 09 novembre
 DAMBRINE Alix le 18 novembre
 GARNIER Valentin le 22 novembre
 PORQUIET Victor le 29 novembre

Mariages



PILARD Henri et WAYS Anne-Marie le 06 janvier
 BERNARD Wilfried et CASTEUR Céline le 02 juin
 OLIVE Patrice et DARTY Isabelle le 02 juin
 FORLOT Yann et BIANCHI Virginie le 23 juin
 BORIE Christian et MARTINEZ Valérie le 30 juin
 TAMAGNO Richard et BLANC Gaëlle le 30 juin
 HENRY Wilfried et BOUILLET Audrey le 21 juillet
 NORMAND Hervé et HEINTZ Lauriane le 18 août
 CHOAIN Benoît et VERBEKE Kristel le 1er septembre
 DE LUCA Antonio et SENECHAL Christine le 21 décembre

Décès



AUBERT Odette veuve MICHAUX le 13 janvier
 LE PEZRON Liliane le 19 février
 RAMMANT Roger le 07 avril
 DESCAMPS Marie-Antoinette veuve BOURESCHE le 10 avril
 CHAPELOT Marie-Louise épouse LE TALLEC le 14 avril
 LAROCHE Eliane veuve LIGER le 16 avril
 PAGE Lucien le 24 mars
 OSIAK Sophie veuve CLERET le 04 mai
 LELEU Mireille épouse GODIER le 05 mai
 GROULT André le 29 juillet
 BEAUNIER Léontine veuve SANDJAKIAN le 15 août
 MACHY Raymond le 30 septembre
 FORLOT Patrick le 07 octobre
 CHARPENTIER Mauricette veuve LETULLE le 08 octobre
 CAMARCA Gerarda épouse LAPENNA le 11 novembre